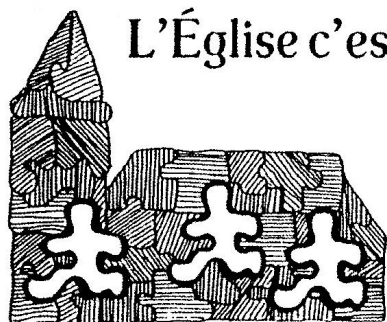


Le mot du trésorier

Les motifs de satisfaction concernant le budget 2011 de notre paroisse sont multiples.

Nos comptes ont été quasiment à l'équilibre. Nos frais énergétiques, qui correspondent à un très gros poste de dépenses, ont pu être maîtrisés (il est vrai que la météo était plus favorable en 2011 qu'en 2010 et surtout qu'en 2009). Le nombre de donateurs identifiés, à qui un reçu fiscal a été transmis début janvier, est passé de 103 à 115. Nous avons réussi à verser dans leur totalité à nos instances les quatre cibles qui nous étaient demandées (synodale, missionnaire, consistoriale et aide au développement). Enfin, grâce à une aide inattendue, nous avons eu la possibilité de rembourser par anticipation 1 000 € du prêt contracté pour les travaux du foyer.



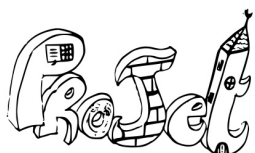
L'Église c'est nous tous.

Ces motifs de satisfaction peuvent légitimement être mis en rapport avec la solidarité qui existe dans notre paroisse. Le Conseil Presbytéral ne peut que s'en réjouir, d'autant plus que cette solidarité ne semble pas se limiter à nos finances. Alors, continuons tous ensemble dans cette voie, en favorisant la participation à la vie de notre paroisse à toutes les bonnes volontés avec toutes leurs potentialités et en donnant tous le meilleur de nous-mêmes au bénéfice de cette paroisse à laquelle nous tenons tant parce qu'elle est un lieu où s'annonce la Parole de Dieu.

Notre premier appel à don pour cette année accompagne ce numéro de la Gazette.

Nous vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale de 66% de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

Rappel : si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser l'enveloppe T jointe et la remettre à votre porteur de Renouveau, ou lors d'un culte ; uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi (ne pas faire de don en espèces dans ce cas précis).



Quelques nouvelles concernant les travaux de rénovation prévus au temple de Hagondange : à ce jour, plus de 50 % de leur financement auraient été trouvés ; de nombreux partenaires qui ont également été sollicités doivent nous donner une réponse très prochainement ; nous espérons donc pouvoir mener ce projet dès cette année ; bien entendu, les paroissiens seront tenus informés de l'évolution de la situation.

Comme toujours, votre trésorier reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Pour le Conseil presbytéral
Frédéric Orth